

Pourquoi tant de méfiance entre nous ?

Dumas à Poivre, le 25 septembre 1767

Un document du dossier du Général Dumas aux Archives du Tarn et Garonne, cote 20J-131

Du 25 septembre 1767

M. Poivre

Je désire fort, Monsieur, que nous nous entendions bien dans ce que nous nous écrivons respectivement. La lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire immédiatement après dîner n'était que pour décider l'application de l'amende dont il y est question, et il a fallu rappeler un fait qui s'est passé pendant mon absence.

C'est toujours par M. de Montvert que les malentendus me viennent. C'est la note des effets perdus et retrouvés qu'il m'a remise à mon retour que j'ai fait copier dans ma lettre, et à l'égard d'avoir pris l'argent de cette amende d'autorité et comme par violence j'ai si bien cru que vous m'en aviez parlé ainsi, que sur le champ je lui en ai fait le reproche que ce procédé méritait de ma part ; en sorte qu'il a été s'en expliquer chez vous avec l'officier de police avec qui il se trouvait compromis en cela. Et il m'a rapporté qu'on vous avait fait un faux exposé et que M. Desgranges¹ était convenu devant vous de la manière dont cela s'était passé.

Si le rapport qu'on vous fit sur cette affaire eut été vrai, n'auriez vous pas été en droit et en devoir de m'en avertir pour qu'à l'avenir il ne se passât pas de pareilles scènes. Vous l'avez cru tel, et vous m'avez dit tout ce que vous deviez me dire en pareil cas, en m'expliquant l'estime et la considération que vous aviez pour M. de Montvert indépendamment de cette irrégularité.

C'est une affaire faite et finie, Monsieur, dont il n'est question, ni de vous à moi, ni de vous à M. de Montvert. Il s'est expliqué devant vous, vous en avez le cœur net ainsi que lui et moi, et je ne l'ai rapporté dans ma lettre que parce que j'ai trop tardé à décider l'application de l'amende et qu'il a fallu rappeler le fait d'où elle résultait, car d'ailleurs je désire que tout le monde ait pour vous les sentiments qui vous sont dus personnellement, et par rapport à votre place, et je suis bien éloigné d'autoriser quelqu'un à se plaindre de vous sans raison et sans sujet. M. le Major ne s'en plaint pas, il vous estime et vous honore comme moi, en même temps qu'il s'explique dans l'occasion avec vous sur ce qui le concerne comme il fit hier sur le fait des prisons, et vous vîtes par cette explication que ni lui ni moi n'avions aucune part à la prise de possession de la boutique de l'armurerie.

Par quelle fatalité faut-il, Monsieur, que lorsque nous conférons ensemble dans votre cabinet ou dans le mien, il n'y ait que procédés honnêtes de part et d'autre, et que dès que nous nous écrivons la méfiance se réveille ? C'est ainsi, Monsieur, que tandis que nous avons été à Paris ensemble, nous avons vécu dans la plus parfaite confiance, de telle manière que vous aviez connu mes affaires comme moi-même, et qu'à votre arrivée à Lorient j'ai vu avec douleur le changement de ces dispositions si favorables au bien de la besogne qui nous est confiée.

Vous m'avez avoué, Monsieur, la cause de ce changement. Je la connaissais, mes contradicteurs ne se sont pas cachés, ils ont dit ouvertement qu'ils dépenseraient leur patrimoine à me faire des ennemis, cela devait me mettre en sûreté avec vous.

Je viens de retirer, Monsieur, la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire ; je n'y trouve que l'exposé des faits tels qu'ils m'ont été rapportés. Il était nécessaire que je m'expliquasse ainsi sur un fait qui concerne la Légion : car pendant mon séjour à Lorient il est arrivé que quelqu'un a écrit au Ministre contre les officiers de la Légion en général sans s'être plaint à moi et j'ai été obligé de les justifier.

¹ Sr Desgranges de Richeteau commissaire de police

Au surplus, Monsieur, s'il se trouvait jamais dans mes lettres quelque chose de captieux, je proteste contre un fait qui vous est mal rapporté ne peut pas vous être reproché. Vous ne pouvez point avoir de tort en veillant à la bonne police, et je n'ai aucun intérêt à vous en supposer. Je vous demande en grâce de votre côté, de ne pas me supposer des intentions que je n'ai point. Si je chemine en règle et avec quelques précautions, vous savez bien que je suis payé pour cela. Je veux être irréprochable ; mais je n'ai aucun intérêt à avoir des reproches à faire à qui que ce soit, et pour revenir à ce qui nous est commun, votre intérêt et le mien consistent à être unis pour le bien de cette colonie, et à écarter de nous tous ceux qui par des insinuations perfides pourraient altérer les sentiments d'estime mutuelle que nous devons avoir l'un pour l'autre. Ci-joint est la note des effets vendus que j'ai prié M. de Montvert de signer.

J'ai, etc.

Signé Dumas.

* * *